

Recyclage travail en hauteur et port du harnais sur site équipé

0Harnais

Actualisez les compétences de vos équipes et sécurisez durablement leurs interventions en hauteur. Ce recyclage à dominante pratique permet de revoir le contrôle, le réglage et l'utilisation du harnais et des équipements antichute, ainsi que les bonnes méthodes de connexion et de déplacement sur les dispositifs existants. Une formation opérationnelle pour maintenir les bons réflexes et prévenir efficacement les risques de chute.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Cette formation de recyclage vise à permettre à l'entreprise de :

- maintenir et actualiser les compétences des salariés amenés à travailler en hauteur et à porter un harnais antichute ;
- renforcer la prévention des chutes de hauteur et réduire les risques d'accident lors des interventions ;
- harmoniser les pratiques de contrôle, de réglage et d'utilisation des équipements de protection individuelle antichute ;
- prévenir les erreurs de connexion, les mauvais réglages du harnais et l'utilisation d'équipements inadaptés ou défectueux ;
- vérifier le maintien des savoir-faire pratiques des salariés au moyen de mises en situation professionnelles ;
- répondre à l'obligation de renouveler la formation à l'utilisation des EPI aussi souvent que nécessaire ;
- contribuer à la sécurisation des interventions et au maintien de la continuité opérationnelle de l'entreprise.

Les + métier

Recyclage travail en hauteur et port du harnais à Lyon : contrôle des EPI, réglage du harnais, connexion et déplacements sécurisés. Formation pratique.



Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à réaliser, de manière régulière ou occasionnelle, des travaux en hauteur nécessitant le port d'un harnais antichute ; Les salariés utilisant des points d'ancrage, des lignes de vie ou des dispositifs antichute existants et identifiés ; Les personnels de maintenance, techniciens, agents d'entretien, monteurs, couvreurs, poseurs, opérateurs et intervenants techniques exposés à un risque de chute de hauteur ; Les travailleurs ayant déjà suivi une formation initiale au travail en hauteur et au port du harnais et devant actualiser ou maintenir leurs compétences.



Pré Requis

Pour suivre cette formation de recyclage, le participant doit :

- avoir suivi une formation initiale au travail en hauteur et au port du harnais, ou une formation équivalente ;
- disposer d'une expérience pratique dans l'utilisation d'un harnais et des équipements de protection individuelle contre les chutes ;
- être en capacité de comprendre les consignes de sécurité écrites et orales transmises pendant la formation ;
- disposer d'une condition physique compatible avec le port du harnais et la réalisation des exercices pratiques en hauteur ;
- signaler, avant la formation, toute restriction médicale ou situation particulière susceptible de limiter sa participation aux mises en situation.

Responsabilité de l'employeur : l'employeur doit s'assurer que l'état de santé du participant est compatible avec son poste de travail, les travaux en hauteur réalisés et le port des équipements de protection individuelle antichute. Il n'est pas recommandé d'indiquer qu'un « certificat médical d'aptitude au travail en hauteur » est systématiquement obligatoire, car le suivi médical dépend du poste et des risques réels auxquels le salarié est exposé.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

actualiser ses connaissances relatives aux risques de chute de hauteur, aux principes de prévention et aux règles d'utilisation des équipements de protection antichute ;
identifier les situations de travail dangereuses et choisir les mesures de prévention adaptées, en privilégiant les protections collectives ;
effectuer le contrôle visuel avant utilisation d'un harnais, d'une longe, d'un absorbeur d'énergie, d'un connecteur et d'un antichute, puis signaler tout équipement défectueux ;
mettre en place, régler et ajuster correctement un harnais antichute en réalisant les vérifications croisées nécessaires ;
sélectionner et utiliser un système de liaison adapté à la situation de travail, au facteur de chute, au tirant d'air disponible et au risque d'effet

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 0Harnais-20260803

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

pendulaire ;

se connecter à des points d'ancrage ou à des lignes de vie existants et identifiés, puis se déplacer en maintenant une protection continue contre les chutes ;

appliquer les consignes de sécurité, interrompre l'intervention en cas d'anomalie et adopter la conduite prévue par l'entreprise en situation d'urgence ou après une chute.

Parcours pédagogique

Actualisation des connaissances

- Retour d'expérience sur les pratiques professionnelles des participants ;
- rappel des risques liés aux chutes de hauteur et de leurs principales causes ;
- principes généraux de prévention et priorité donnée aux protections collectives ;
- responsabilités de l'employeur et consignes applicables aux travaux en hauteur. Équipements de protection contre les chutes
- Identification des différents composants d'un système d'arrêt des chutes ;
- harnais antichute, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, antichutes mobiles et à rappel automatique ;
- compatibilité des équipements et limites d'utilisation ;
- lecture des marquages, notices et informations utiles du fabricant. Contrôle des EPI avant utilisation
- Vérification visuelle du harnais et des équipements de liaison ;
- identification des défauts, détériorations et signes d'usure ;
- critères de retrait du service et procédure de signalement ;
- conditions de rangement, de nettoyage et de conservation des équipements. Mise en place du harnais
- Enfilage, réglage et ajustement du harnais antichute ;
- identification des points d'accrochage ;
- réalisation d'un contrôle croisé entre utilisateurs ;
- prévention des erreurs de réglage et de connexion. Préparation de l'intervention en hauteur
- Analyse de la situation de travail et repérage des dispositifs existants ;
- choix du système de liaison adapté ;
- prise en compte du facteur de chute, du tirant d'air et de l'effet pendulaire ;
- balisage et sécurisation de la zone d'intervention. Connexion et déplacements en sécurité
- Connexion à des points d'ancrage et lignes de vie existants, identifiés et autorisés ;
- utilisation des longes, connecteurs et antichutes ;
- franchissement d'obstacles et déplacements avec maintien permanent de la protection ;
- application des consignes de sécurité propres au site. Exercices pratiques et évaluation
- Contrôle des EPI avant utilisation ;
- mise en place et réglage du harnais ;
- choix et utilisation du système de liaison ;
- exercices de connexion et de déplacement en hauteur ;
- identification et correction des pratiques dangereuses ;
- conduite à tenir en cas d'anomalie, de chute ou de situation d'urgence ;
- évaluation théorique et pratique des compétences.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active, participative et principalement pratique, adaptée à l'expérience professionnelle des participants. Les méthodes mises en œuvre comprennent :

- des apports théoriques ciblés portant sur les risques de chute, les principes de prévention et les règles d'utilisation des équipements antichute ;
- un questionnaire interactif permettant de mobiliser les connaissances et les retours d'expérience des participants ;
- l'analyse de situations de travail, de pratiques professionnelles et d'accidents ou incidents liés aux travaux en hauteur ;
- des démonstrations commentées par le formateur concernant le contrôle des EPI, le réglage du harnais, les connexions et les déplacements sécurisés ;
- des exercices pratiques individuels de vérification, d'équipement, de connexion et d'évolution sur les installations pédagogiques ou sur le site de l'entreprise ;
- des mises en situation proches des conditions réelles de travail, suivies d'une analyse collective et de corrections individualisées ;

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée à l'aide des moyens pédagogiques suivants :

- salle de formation adaptée, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur ;
- ordinateur et supports audiovisuels présentant les risques de chute, les équipements antichute et les règles de sécurité ;
- documentation pédagogique, notices des fabricants, fiches techniques et supports de contrôle des EPI ;
- équipements de protection individuelle contre les chutes : harnais antichute, longes simples ou doubles, absorbeurs d'énergie, connecteurs, antichutes mobiles et antichutes à rappel automatique ;
- casques de protection avec jugulaire et équipements complémentaires adaptés aux exercices ;
- échantillons d'EPI conformes et d'équipements présentant des défauts, clairement identifiés et réservés à l'apprentissage du contrôle visuel ;
- installation pédagogique ou zone de travail sécurisée comprenant des points d'ancrage et, selon la configuration, une ligne de vie permettant les exercices de connexion et de déplacement ;
- matériel de balisage et dispositifs de protection collective nécessaires à

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 0Harnais-20260803



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- une progression pédagogique alternant explications, démonstrations, entraînements répétés et évaluations formatives afin de consolider les compétences et les bons réflexes.

la sécurisation de la zone pratique ;

- fiches d'exercices, grilles d'observation et supports d'évaluation théorique et pratique.

Les équipements utilisés sont adaptés aux situations professionnelles étudiées et permettent à chaque participant de réaliser individuellement les exercices de contrôle, de réglage, de connexion et de déplacement en sécurité.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de :

- feuilles d'émargement signées par les participants et le formateur pour chaque demi-journée de formation ;
- contrôle de la présence et de la participation active des stagiaires aux séquences théoriques et aux exercices pratiques ;
- suivi individualisé par le formateur lors des mises en situation de contrôle des EPI, de réglage du harnais, de connexion et de déplacement en hauteur ;
- renseignement d'une grille d'évaluation pratique permettant de tracer les compétences acquises, en cours d'acquisition ou non acquises ;
- enregistrement des résultats de l'évaluation théorique et pratique dans les documents de suivi de la session ;
- remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs et les compétences évaluées ;
- recueil de l'appréciation des participants au moyen d'un questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

Les documents administratifs, feuilles d'émargement et résultats des évaluations sont conservés par l'organisme de formation conformément à ses procédures internes.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention des risques liés aux travaux en hauteur et à l'utilisation des équipements de protection individuelle antichute. L'intervenant dispose : d'une expérience professionnelle significative dans le domaine du travail en hauteur et du port du harnais ; d'une maîtrise des équipements antichute : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, antichutes et dispositifs d'ancrage ; d'une bonne connaissance de la réglementation applicable, des principes de prévention et des préconisations des fabricants ; des compétences pédagogiques nécessaires à l'animation d'exercices pratiques et à l'évaluation individuelle des participants ; de la capacité à analyser et à sécuriser la zone d'exercice avant toute mise en situation.



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

- une évaluation diagnostique en début de session, sous forme de questions orales ou écrites, afin d'identifier les connaissances et l'expérience des participants ;
- des évaluations formatives pendant les séquences théoriques, par questionnaire, échanges avec le formateur et études de situations de travail ;
- l'observation continue des participants lors des exercices pratiques et des mises en situation ;
- une évaluation théorique finale, sous forme de questionnaire ou de QCM portant sur les risques de chute, les principes de prévention, les équipements antichute et les règles d'utilisation ;
- une évaluation pratique individuelle comprenant le contrôle visuel des EPI, la mise en place et le réglage du harnais, le choix du système de liaison, la connexion à un ancrage identifié et le déplacement en maintenant une protection continue ;
- l'évaluation de la capacité du participant à identifier une anomalie, à interrompre une situation dangereuse et à appliquer les consignes prévues en cas d'urgence ;
- une validation des compétences à partir d'une grille de critères définis. En cas d'acquisition partielle, des explications complémentaires, un nouvel exercice pratique et une réévaluation sont proposés.

Les résultats sont consignés par le formateur. Une **attestation de fin de formation mentionnant les compétences évaluées** est remise à chaque participant à l'issue de la session.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée dans les locaux de l'entreprise, le client met à disposition :
• une salle adaptée aux apports théoriques, équipée de tables, de chaises, d'une alimentation électrique et, si possible, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur ;
• une zone d'exercice représentative des situations de travail, sécurisée, balisée et disponible pendant toute la durée des séquences pratiques ;
• des points d'ancrage, lignes de vie ou dispositifs de protection existants, clairement identifiés, accessibles et adaptés aux exercices prévus ;
• les documents disponibles relatifs aux installations utilisées : notices, plans, consignes d'utilisation, rapports de vérification ou informations sur les ancrages ;
• les équipements habituellement utilisés par les participants lorsque l'objectif est de les former sur leur propre matériel : harnais, longues, connecteurs, absorbeurs d'énergie et antichutes, en bon état et à jour de leurs vérifications ;
• pour chaque participant, une tenue de travail adaptée, des chaussures de sécurité et un casque de protection avec jugulaire ;
• les consignes de sécurité du site, les moyens d'alerte, la procédure de secours applicable et les informations relatives aux risques particuliers de l'établissement.
Le client garantit la conformité, l'entretien et la vérification des installations et équipements qu'il met à disposition. Toute anomalie constatée par le formateur peut entraîner l'adaptation ou la suspension des exercices concernés.
Pour une formation organisée dans le centre EVINCEL, les installations pédagogiques et les équipements antichute nécessaires aux exercices sont fournis par EVINCEL. Les participants doivent uniquement se présenter avec une tenue de travail adaptée et des chaussures de sécurité.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL veille à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Les participants sont invités à signaler, dès l'inscription, toute situation particulière ou tout besoin d'aménagement afin que le référent handicap puisse étudier les adaptations nécessaires avec le participant, son employeur et, si besoin, les organismes spécialisés compétents.

Selon les besoins identifiés, les aménagements peuvent notamment porter sur :

- l'accessibilité des locaux et de la zone d'exercice ;
- l'adaptation des supports pédagogiques ;
- l'organisation des séquences et des temps de pause ;
- l'utilisation de matériels ou d'équipements adaptés ;
- l'accompagnement individualisé pendant les exercices ;
- l'adaptation des modalités d'évaluation, sans modifier les compétences attendues.

Compte tenu des exercices pratiques réalisés en hauteur et du port d'équipements de protection individuelle antichute, une analyse préalable est

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 0Harnais-20260803



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

effectuée afin de vérifier que les aménagements envisagés permettent de garantir la sécurité du participant et l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Lorsque la formation est organisée dans les locaux du client, celui-ci informe EVINCEL des conditions d'accessibilité du site et des éventuelles contraintes liées aux installations. Si les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre dans des conditions satisfaisantes, une solution alternative ou une orientation vers un organisme adapté est recherchée avec le participant.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

4 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 0Harnais-20260803

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427